



QLCO DE RÉAU : NON À UNE OUVERTURE AU RABAIS !

CP REAU

QUAND LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS DEVIENT UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT...

Par une note de service signée par le Chef d'établissement, la Direction a arrêté l'organisation du futur service de nuit du QLCO.

FO Justice dénonce avec la plus grande fermeté une organisation qui soulève de graves interrogations en matière de sécurité, de conditions de travail et de cohérence opérationnelle.

UN QLCO EST PRÉSENTÉ COMME UNE STRUCTURE DE HAUTE SÉCURITÉ.
POURTANT, LES MOYENS HUMAINS PRÉVUS NE SONT MANIFESTEMENT PAS À LA HAUTEUR DES AMBITIONS AFFICHÉES.

UNE ORGANISATION INCOMPRÉHENSIBLE

La Direction prévoit :

- seulement 2 surveillants et 1 brigadier-chef pour assurer le service de nuit ;
- des rondes permanentes assurées par les deux seuls surveillants disponibles ;
- une organisation où le gradé doit simultanément assurer le fonctionnement du PIC, coordonner les interventions et gérer les incidents.

CETTE ORGANISATION INTERROGE.

- ❓ COMMENT ASSURER EFFICACEMENT LA COORDINATION D'UNE INTERVENTION LORSQU'ON EST IMMOBILISÉ AU PIC ?
- ❓ COMMENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES AGENTS LORSQU'UNE INTERVENTION NÉCESSITE IMMÉDIATEMENT UN ENCADREMENT DE PROXIMITÉ ?
- ❓ COMMENT PRÉTENDRE RENFORCER LA SÉCURITÉ TOUT EN RÉDUISANT LES MOYENS DE MANŒUVRE OPÉRATIONNELLES ?

DES LIEUX DE REPOS QUI NE SONT PAS ÉQUITABLES



UNE GRANDE SALLE DE REPOS EXISTE SUR LA STRUCTURE, MAIS ELLE EST À CE JOUR RÉSERVÉE EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DE JOUR.

FO Justice DEMANDE QUE CETTE SALLE SOIT ÉGALEMENT OUVERTE AU SERVICE DE NUIT.

Les personnels de nuit doivent pouvoir bénéficier de conditions de repos dignes, correctes et adaptées à la réalité de leur mission.

**L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET LE RESPECT
DES PERSONNELS SONT NON NÉGOCIABLES !**

LA SEULE SOLUTION : 3 AGENTS LA NUIT, C'EST LE MINIMUM !



FO Justice EXIGE qu'un troisième agent soit affecté sur chaque service de nuit.

C'est la condition indispensable pour :

- ✓ garantir la sécurité des personnels et des personnes détenues ;
- ✓ assurer un encadrement de proximité réel ;
- ✓ libérer le gradé de la charge du PIC lors des interventions pour assumer pleinement son rôle d'encadrement ;
- ✓ éviter que deux surveillants ne se retrouvent seuls en rondes sur une structure sensible.

FO JUSTICE REVENDIQUE ÉGALEMENT :



Nous demandons la prime QLCO pour l'ensemble du personnel affecté au CP REAU, car tout le monde sera concerné.



Nous refusons que le QLCO ouvre sans moyens techniques suffisants.



Nous refusons que le QLCO ouvre sans organisation opérationnelle cohérente.



Nous refusons que le QLCO ouvre sans conditions de travail dignes des personnels qui assureront cette mission.



La sécurité des agents ne peut jamais être sacrifiée au nom d'une logique de fonctionnement à coût constant.

**LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT
DOIT REVOIR SA COPIE !**



Cette organisation relève de la responsabilité du Chef d'établissement.

FO Justice lui demande de retirer cette organisation et d'engager immédiatement une concertation afin de construire un dispositif réellement compatible avec les exigences de sécurité d'un QLCO et le respect des personnels.



À DÉFAUT, **FO JUSTICE** SAISIRA L'ENSEMBLE DES AUTORITÉS COMPÉTENTES, DEMANDERA L'INSCRIPTION DU DOSSIER DANS TOUTES LES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL CONCERNÉES ET UTILISERA TOUTS LES MOYENS D'ACTION SYNDICAUX LÉGALEMENT OUVERTS POUR OBTENIR UNE RÉVISION COMPLÈTE DE CETTE ORGANISATION.

NOUS LE DISONS CLAIREMENT : IL N'EST PAS QUESTION QUE LES PERSONNELS PAIENT LES CONSÉQUENCES D'UNE ORGANISATION INSUFFISAMMENT DIMENSIONNÉE.
**UN QLCO MÉRITE DES MOYENS À LA HAUTEUR DE SES MISSIONS.
PAS UNE ORGANISATION AU RABAIS.**

